

RAPPORT
ANNUEL 2018

TOUT CE QUI COMPTE



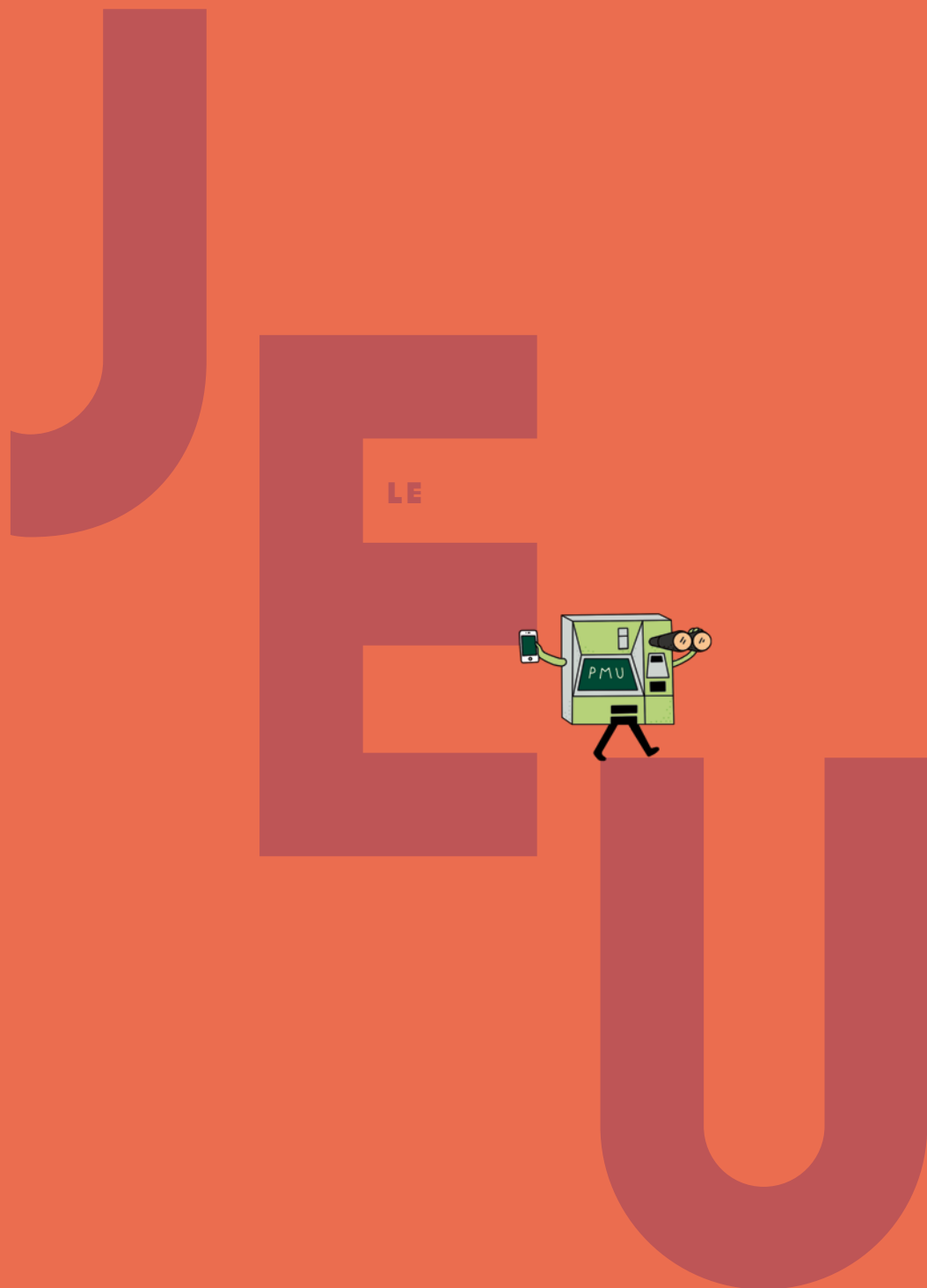
Tout ce qui compte pour nous : c'est le **parieur**, ce passionné habitué, appliqué, expert méticuleux ou nouveau venu enthousiaste. De toute génération, de tout âge, de tout milieu, porté par l'excitation du **jeu**, il est unique en son genre. Mais il ne peut y avoir de parieurs sans **course**, un véhicule d'émotions extraordinaire, ni sans nos **partenaires**, les titulaires de points de vente qui font vivre et exister la culture hippique du matin au soir. Ni sans le **cheval** et ceux qui l'entourent, chacun porteur d'un savoir-faire unique et acteur d'une filière hippique qui fait notre fierté. Tout ce petit monde au service d'un seul objectif : le plaisir du parieur et l'émotion de l'**hippodrome**, toujours plus grandiose, populaire et accessible. C'est ça, le PMU.



LE PARIEUR

Curiosité, adrénaline, émulation.

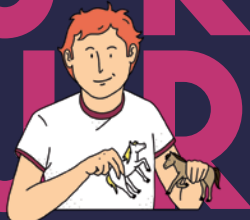
Le génome du parieur n'a pas encore livré tous ses secrets, mais une chose est sûre : cette petite étoile dans ses yeux est communicative. Cette petite étoile, c'est à la fois le fruit de notre travail et notre récompense. Le joueur, c'est celui qui s'amuse, qui prend du plaisir, peu importe son style, son âge, sa catégorie socioprofessionnelle ou même son terrain de prédilection. Vous êtes tous uniques, et nous avons l'obsession de vous comprendre pour mieux vous satisfaire.



Le jeu est un plaisir universel. Une émotion partagée, indicible. Le pari hippique est un jeu unique. Accessible (pour peu que l'on ait plus de 18 ans), récompensant la sagacité et l'implication, il met le joueur au cœur d'un spectacle vivant, où les protagonistes sont des athlètes de haut niveau qui font la noblesse d'un sport populaire et spectaculaire. Le pari hippique est un jeu qui se transmet et se partage. Que l'on y vienne de son propre chef ou parce qu'on y est initié, le turf est une discipline qui se conjugue au pluriel. Chacun joue à sa manière et le jeu s'adapte aux qualités de tous. Alors, jouez !

LES

COURSES



Quelques minutes d'une intensité folle. Un crescendo pendant lequel les souffles s'accélèrent, les respirations se bloquent, les cris se libèrent. Les courses hippiques c'est la ferveur d'un grand match, 365 jours par an. Spectacle épique et populaire, les courses sont ouvertes à tous, petits comme grands, passionnés comme nouveaux explorateurs, dans les 238 hippodromes de France. Elles sont déjà un spectacle en soi... Mais si en plus vous ajoutez l'émotion du jeu, vous voilà propulsé au cœur de la piste, la ligne d'arrivée en vue, le poing serré sur votre ticket... N'oubliez pas de respirer!

PARTENAIRES



Ils sont les visages du PMU, partout en France, dans les 13 155 points de vente que compte le pays. De la première à la dernière course, jour après jour, ils sont les hôtes d'un petit monde qu'ils savent fédérer, animer, accompagner, encourager, consoler. Les titulaires de points de vente sont nos premiers partenaires. Pour beaucoup de joueurs, ils sont une encyclopédie vivante de turf ou un interlocuteur privilégié pour tester de nouvelles stratégies de jeu. Pour de nombreux nouveaux venus, ils sont le premier contact avec un nouvel univers, haut en couleur et en personnages. Ce sont nos meilleurs ambassadeurs.

LE C CHE VAL



Comme pour les athlètes de haut niveau, nous savons que derrière chaque cheval il y a une équipe, un savoir-faire. Révéler un champion n'a rien d'un hasard. C'est le fruit d'un territoire, d'un engagement, d'une passion. Permettre à ces belles histoires de s'écrire, c'est notre responsabilité. Et reverser l'intégralité de notre résultat net à la filière hippique française, c'est assurer le bon fonctionnement d'un modèle d'excellence. C'est un rôle que nous sommes fiers de tenir, aux côtés de tous les acteurs d'une institution dont l'avenir s'écrit plus que jamais à plusieurs.

HIPPO- DROMES HIPPO- DROMES HIPPO- DROMES

L'hippisme est un grand spectacle qui se vit au cœur des arènes que sont les hippodromes, ces enceintes populaires où l'on vient vivre pleinement et partager sa passion avec le plus grand nombre. Des portes grandes ouvertes sur un monde unique qui s'offre à tous les publics, toutes générations confondues. L'hippodrome est une vitrine vivante de ce que l'hippisme produit de meilleur : la rencontre du sport et du divertissement, la célébration de tous ses acteurs. Si la course hippique est un frisson, les hippodromes n'ont pas fini de vous faire vibrer.

TOUT CE QUI
COMpte AU PMU

NOS ESSENTIELS

PAGES
14 — 33



Bertrand Méheut

Président du conseil d'administration

La mission qui m'a été confiée – relancer le PMU – s'est inscrite dans le cadre d'une gouvernance plus moderne, adoptée par l'assemblée générale d'avril 2018. En tant que président du conseil d'administration, mon rôle est de superviser, challenger, conseiller et accompagner l'équipe dirigeante réunie autour de Cyril Linette. Il est aussi de favoriser un dialogue permanent et constructif entre toutes les parties prenantes, sociétés mères, État et PMU. C'est ainsi que l'on pourra relever le défi du redressement pour l'ensemble de la filière hippique.

Le constat est sans appel : si l'on considère les comptes de la filière, sociétés mères et PMU, nous perdons collectivement de l'argent. Or, courses et paris sont indissociables, intimement liés. Il faut que les courses soient attractives, suscitent passion et engouement, pour que le PMU développe une offre de paris qui génère les revenus nécessaires pour donner à la filière les moyens de proposer des courses passionnantes qui... Ainsi de suite.

Le modèle a ses vertus. Mais aujourd'hui la situation est préoccupante. C'est donc de la capacité de tous à changer, de la

capacité de tous à travailler ensemble que dépend le retour à une croissance pérenne dont la filière a un besoin vital. Relever ce défi est enthousiasmant.

Le plan de relance mis en place par Cyril Linette est une réponse adaptée à ces enjeux. Se recentrer sur le client et le cœur de métier, concentrer les forces du PMU pour nourrir une marque forte, moderne et dynamique, poursuivre un plan d'économies ambitieux et responsable sont des engagements que le conseil d'administration, que je préside, soutient pleinement. J'ai donc toute confiance en Cyril Linette, son équipe et tous les collaborateurs du PMU pour réussir cette transition dont nous devrions voir les premiers résultats dès 2019.



Cyril Linette

Directeur général

◆ Quelles sont votre vision du PMU et votre ligne directrice ?

Le PMU n'est pas une entreprise comme les autres dans l'univers du jeu. C'est une marque forte, unique, qui a su traverser les générations en s'appuyant sur un spectacle sportif exceptionnel dont elle contribue à l'essor : les courses de chevaux. Le pari hippique n'est pas non plus un jeu comme les autres. Il marie passion, sagacité, transmission et partage, et rassemble bien au-delà de nos points de vente, avec comme ultime satisfaction pour nos parieurs des gains récompensant leur expertise. Cette alchimie subtile faite d'émotions et de gains, propre au PMU et chère à nos clients, constitue notre véritable raison d'être, et l'unique boussole qui m'a guidé depuis mon arrivée à la tête de l'entreprise il y a tout juste un an.

◆ Quelle a été votre première mesure d'envergure ?

En tant que financeur quasi exclusif de la filière hippique française, nous avons une responsabilité fondamentale : garantir les revenus nécessaires à son développement. C'est cette responsabilité qui m'a poussé à lancer, dès mon arrivée, un plan d'économies de 28 millions d'euros qui se poursuivra d'ailleurs en 2019. En marge de notre stratégie pour produire la meilleure offre possible pour nos clients, il est essentiel de maintenir le contrôle de nos charges.

◆ Comment avez-vous défini votre nouvelle stratégie et sur quoi repose-t-elle ?

Face à la baisse d'activité conséquente que rencontre le pari hippique depuis plusieurs années, nous avons amorcé un grand travail de fond basé sur les retours de notre clientèle cœur de cible, les turfistes. Nous avons écouté, travaillé et concentré nos efforts sur ce que doit être le PMU pour imaginer et mettre en œuvre une offre dans laquelle nos clients se retrouvent à nouveau, qui leur ressemble et réponde à leurs attentes. Nous avons ainsi construit un plan de relance qui se recentre sur ce qui fait notre ADN, le pari hippique, et s'articule selon trois axes : la rétention de nos parieurs cœur de cible, la conversion d'une clientèle aimant le jeu et la conquête du grand public. Cette stratégie a été partagée et validée par le conseil d'administration.

◆ Quelles vont être vos premières actions concrètes ?

Le premier axe est notre priorité absolue. Aujourd'hui il est urgent de montrer des signes puissants et rapides d'empathie à nos parieurs les plus fidèles, les turfistes, et ressouder la relation avec nos partenaires réseau qui sont, au quotidien, nos premiers prescripteurs. Le comité de direction et l'ensemble des équipes du PMU se sont mobilisés en ce sens. Nous y avons travaillé tout au long du deuxième trimestre 2018 pour donner naissance aux premières actions du plan de relance mis en œuvre dès le début de l'année 2019 : un Quinté+ plus turfiste, aux espérances de gains doublées, et une offre de paris allégée pour un plus grand confort de jeu. Quant à nos partenaires, acteurs clés de notre relance, ils bénéficieront de nouvelles mesures plus avantageuses dès avril 2019. Mais au-delà de nos actions, la qualité des courses, qui relève des sociétés mères, est absolument déterminante. Il ne peut pas y avoir de beaux paris sans belles courses !

PARIS HIPPIQUES

Le pari de la relance

2018 EST POUR LE PMU UNE ANNÉE QUI POSE LES BASES D'UN CHANGEMENT DE CAP POUR TOUTE L'ENTREPRISE. L'OBJECTIF : ENRAYER LA BAISSÉ DE L'ACTIVITÉ MAJEURE DU PMU EN REGAGNANT LA CONFIANCE DES PARIEURS.

En 2018, les enjeux totaux ont atteint 8,8 milliards d'euros, en baisse de 2,6% par rapport à 2017. En France, l'activité hippique a, quant à elle, atteint 7,7 milliards d'euros, soit un recul de 3%, en ligne avec la tendance de baisse structurelle des enjeux France observée depuis 2012.

La nouvelle direction du PMU a mis en place un plan drastique d'économies et lancé une vaste réflexion sur l'offre de paris en course par course, et une remise en question du Quinté+, pari phare de la gamme, qui depuis quelques années peine à retrouver l'adhésion des clients. 2018 est ainsi une année où la réflexion est pleinement tournée vers le client, ce qu'il attend en tant que joueur et comment améliorer la qualité de son loisir quotidien. En octobre 2018,

les trois axes de la stratégie de relance hippique ont été annoncés : la rétention des parieurs cœur de cible, la conversion de la clientèle occasionnelle et la conquête du grand public.

Le premier axe, prioritaire pour reconstruire le socle de l'activité, a donné lieu à deux actions concrètes dès janvier 2019 :

- **Nouveau Quinté+** : lancée le 10 janvier 2019, la nouvelle version du pari phare de la gamme est destinée à mieux récompenser la sagacité des parieurs. Le nouveau Quinté+ promet des gains ordre et désordre multipliés par deux en moyenne et enlève la part de hasard avec la suppression du numéro plus, qui permettait de gagner la Tirelire. Désormais, pour la remporter, il suffit d'avoir choisi les cinq premiers chevaux à l'arrivée, dans l'ordre. Les premières semaines d'exploitation de cette nouvelle formule s'annoncent encourageantes.
- **Simplification de la gamme de paris** : l'offre de paris est optimisée dans le but de la rendre plus lisible et de reconcentrer les masses d'enjeux en supprimant 20% des occurrences de paris.

Cette gamme de paris s'intègre dans un calendrier des courses allégé et réaménagé, pour plus de confort de préparation au jeu et une meilleure qualité de l'offre.

Ces dispositifs sont complétés notamment par un travail de repositionnement d'Equidia, principal canal de diffusion des courses, ainsi que par un partenariat renforcé avec les titulaires du réseau de 13 155 établissements PMU. Ce travail d'amélioration et de meilleure lisibilité de l'offre et des services hippiques va se poursuivre tout au long de l'année 2019.

Une dynamique internationale au service de la stratégie de relance

Après plusieurs années de forte croissance, signe d'une vraie dynamique, la courbe s'infléchit légèrement. En 2018, si les enjeux à l'international se stabilisent à 1,1 milliard d'euros (- 0,5% vs 2017), la marge atteint 105 millions d'euros et augmente de 7% par rapport à 2017. Ces résultats en demi-teinte s'expliquent par le nécessaire équilibre à trouver entre des activités grand public qui restent très dynamiques en masse commune (comme en masse séparée), et les ajustements apportés à l'activité des grands parieurs internationaux (GPI) qui marquent le pas, en retrait de 4%.

Côté grand public, tous les indicateurs sont au vert. Fin 2018, le PMU était présent dans 52 pays au travers de 82 partenariats. En masse commune, les bonnes performances du German Tote en Allemagne ou la signature

de collaborations telles que TVG aux États-Unis soutiennent l'activité, qui génère un tiers des enjeux à l'international. Les vecteurs en masse séparée, portés par des accords prometteurs au Royaume-Uni avec William Hill et Paddy Power Bet Fair autour des paris à cote fixe, ou encore en Afrique où la renégociation des contrats avec nos partenaires historiques a permis de dégager de nouvelles marges et de sécuriser l'activité.

Les GPI génèrent aujourd'hui 759 millions d'euros d'enjeux et participent ainsi à près de 9% du résultat net du PMU. C'est une contribution importante et nécessaire au déploiement du plan de relance global initié par la direction du PMU. Ainsi, la volonté affichée de préserver en priorité l'intérêt des parieurs traditionnels en limitant l'impact des grands parieurs internationaux sur les masses et les rapports a entraîné des réajustements dans la manière de parier de la part des GPI et donc une baisse sensible des enjeux (- 4% vs 2017). Néanmoins, l'encadrement efficace de nos relations commerciales avec les GPI et l'attractivité confirmée des courses françaises et du modèle du PMU ont permis de dégager des marges importantes, en progression de 4,5% par rapport à 2017.

Aujourd'hui, le PMU renforce son statut de 3^e opérateur hippique mondial, numéro 1 sur le marché européen du pari mutuel.

PARIS SPORTIFS

La marque reste au vert

En pariant sur l'Équipe de France de Football en 2010 pour accompagner le lancement de son offre de paris sportifs, le PMU avait senti qu'il misait sur le bon cheval. En 2018, à l'occasion de la Coupe du Monde disputée en Russie, la stratégie s'est à nouveau révélée gagnante. Le PMU a su profiter de l'enthousiasme suscité par la "bande à Deschamps" pour doper les résultats de son activité de paris sportifs. Avec 40 millions d'euros d'enjeux enregistrés, 170 000 joueurs actifs et 92 000 nouveaux

parieurs recrutés, le PMU a dépassé ses objectifs sur la compétition et concentré 10,5% des mises dans un marché plus concurrentiel que jamais. Une performance qui doit beaucoup au partenariat avec l'Équipe de France, qui a fait grimper la part de marché de PMU.fr à près de 12% sur les matchs des Bleus. Avec 291 millions d'euros d'enjeux enregistrés sur l'année, les paris sportifs sont cette année encore en croissance de 9,6%, mais ne représentent que 3% des enjeux totaux.

POKER

Entre de bonnes mains

Pour PMU Poker, 2018 est une année de transition avec l'ouverture des tables européennes et le passage à un marché regroupant la France, l'Espagne et le Portugal. Les joueurs français et espagnols du réseau PMU, Partypoker et Bwin partagent la même offre depuis le 4 juin 2018. Au niveau du marché, cette évolution modifie la répartition des forces en présence et permet de maintenir une dynamique positive pour le poker online en France. PMU Poker compte plus

de 100 000 actifs, dont 45% jouent via l'application mobile. Le PMU est très présent sur le domaine du live, avec un tournoi en propre, le France Poker Open by PMU qui a réussi sa deuxième saison, et une Team Pro qui porte haut les couleurs de la marque. Dans ce contexte vivement concurrentiel, les enjeux de l'activité s'établissent à 582 millions d'euros, en baisse de 1,6% par rapport à 2017, mais avec un PBJ quasiment stable à 21,9 millions d'euros, ne représentant que 6% des enjeux totaux.

LES CHIFFRES DE L'ANNÉE 2018

Les enjeux ont atteint 9,7 milliards d'euros, soit une baisse de 2,3%. Les enjeux hippiques totaux ont atteint 8,8 milliards d'euros, en baisse de 2,6%. L'activité hippique en France a atteint 7,7 milliards d'euros, soit un recul de 3%. Ce recul est en ligne avec la tendance de baisse structurelle des enjeux France observée depuis 2012. Ce sont 7,3 milliards d'euros qui ont été distribués aux gagnants en 2018.

Dès le mois de juin 2018, un plan d'économies a été enclenché permettant de dégager près de 28 millions d'euros d'économies de charges d'exploitation par rapport à 2017. Le plan de relance amorcé début 2019, visant à satisfaire parieurs et partenaires, montre de premiers résultats encourageants, notamment sur le nouveau Quinté+.

EN MILLIONS D'EUROS	2018	2017	ÉVOLUTION
ENJEUX TOTAUX	9 704	9 929	- 2,3%
RETOUR AUX PARIEURS	- 7 339	- 7 491	- 2,0%
PRODUIT BRUT DES JEUX	2 365	2 437	- 3,0%
MARGE	1 164	1 203	- 3,2%
DONT PRÉLÈVEMENTS	- 829	- 854	- 3,0%
CHARGES D'EXPLOITATION	- 379	- 406	- 6,8%
RÉSULTAT NET	781	793	- 1,5%
ÉLÉMENTS FINANCIERS EXCEPTIONNELS	- 23		
RÉSULTAT NET APRÈS ÉLÉMENTS FINANCIERS EXCEPTIONNELS	758	793	- 4,4%

GOUVERNANCE

**LE PMU EST UN GROUPEMENT D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE (GIE)
CONSTITUÉ DE SOIXANTE SOCIÉTÉS DE COURSES FRANÇAISES
RÉUNIES EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. SA RESPONSABILITÉ
EST DE FINANCER ET SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT
DE LA FILIÈRE HIPPIQUE FRANÇAISE.**

LE GIE

Le PMU est un GIE de 60 sociétés de courses, dont deux sociétés mères qui réglementent et dotent les courses, chacune dans sa discipline : France Galop pour les courses de plat et d'obstacles, et LeTROT pour les courses de trot.

LA GOUVERNANCE

Depuis avril 2018, la gouvernance du PMU a évolué avec la nomination d'un président du conseil d'administration, Bertrand Méheut et d'un directeur général, Cyril Linette.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (AG)

L'AG réunit les représentants des 60 sociétés de courses membres du GIE deux fois par an. Elle statue sur les comptes et se prononce sur le budget prévisionnel. Tous les quatre ans, elle nomme le président du conseil d'administration du PMU et, sur proposition de ce dernier,

le directeur général. Ces nominations sont ensuite agréées par les ministères de tutelle.

LES TUTELLES

Le PMU opère sous la tutelle conjointe de deux ministères : le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, et le ministère de l'Action et des Comptes publics. En complément, toute ouverture d'un nouveau point de vente passe par une procédure d'autorisation du ministère de l'Intérieur.

LA RESPONSABILITÉ : FINANCER LA FILIÈRE CHEVAL FRANÇAISE

L'intégralité du résultat net du PMU est, toutes activités confondues, reversée aux 60 sociétés de courses membres du GIE, assurant ainsi 80 % des revenus de la filière hippique française. Ces sociétés financent notamment l'entretien et la modernisation des 238 hippodromes de France, des centres d'entraînement

ou d'élevage, la dotation des prix et l'organisation des courses, dont plus de 18 000 sont supports de paris PMU chaque année. Elles contribuent également à la pérennité d'une centaine de métiers et de spécialités, représentant

74 000 emplois : jockeys, palefreniers, soigneurs, maréchaux-ferrants, moniteurs d'équitation, vétérinaires, selliers, etc. Un modèle et un savoir-faire qui s'exportent, aujourd'hui, à l'international.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

BERTRAND MÉHEUT

Président du conseil d'administration du PMU

CYRIL LINETTE

Directeur général du PMU

ÉDOUARD DE ROTHSCHILD

Président de France Galop

DOMINIQUE DE BELLAIGUE

Président de LeTrot-SECF

HUBERT TASSIN

Membre du Comité de France Galop

JOËL SÉCHÉ

Membre du conseil d'administration de LeTrot-SECF

JEAN-ROCH GAILLET

Directeur général, Institut Français du Cheval et de l'Équitation

MIKAËL QUIMBERT

Chef du Bureau du Cheval et de l'Institution des courses • Sous-direction Filières forêts-bois, cheval et bioéconomie, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

SOPHIE MANTEL

Cheffe de service, direction du Budget, ministère de l'Action et des Comptes publics

HENRI HAVARD

Inspecteur général des finances

SYLVIANE MIROUX

Contrôleur d'État, ministère de l'Action et des Comptes publics

SYLVAIN RÉALLON

Commissaire du gouvernement auprès du PMU, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

**COMITÉ
DE DIRECTION**



Le comité de direction assure la responsabilité opérationnelle du PMU. Ses décisions stratégiques sont soumises au conseil d'administration et à l'assemblée générale.



DE GAUCHE À DROITE :

GÉRARD CALLEGARI
Directeur marketing et client

CHARLOTTE PASTERNAK
Directrice de la communication

**EMMANUELLE
MALECAZE-DOUBLET**
Directrice financière

PAUL COHEN SCALI
Directeur des opérations
et systèmes d'information

CYRIL LINETTE
Directeur général

CHARLOTTE TASSO DE PANAFIEU
Secrétaire générale

PATRICK FONTANA
Directeur des réseaux
commerciaux

AYMERIC VERLET
Directeur international

CATHERINE DE FREITAS
Directrice des ressources
humaines

JEU RESPONSABLE Une démarche de sensibilisation complète

INITIÉE EN 2008, LA DÉMARCHE DE SENSIBILISATION AU JEU RESPONSABLE A POURSUIVI SA REFORTE ENGAGÉE EN 2017 POUR UNE COMMUNICATION PLUS PROCHE DU PARIEUR. TOUJOURS POSITIVE ET VALORISANTE.

Dispositif complet, la sensibilisation au jeu responsable commence par la formation initiale et continue des partenaires réseau, les premiers ambassadeurs de la démarche. Sensibilisés à ces sujets dans les agences régionales PMU dès leur prise de fonction, ils sont accompagnés toute l'année par les chefs de secteur et ont à leur disposition des modules d'e-learning spécifiques ainsi qu'une communication mensuelle via *Cheval Rouge*, le magazine PMU qui leur est dédié.

Les collaborateurs du PMU sont eux aussi formés aux enjeux du jeu responsable, notamment ceux qui ont un contact parieur direct et quotidien, comme les équipes du service client ou celles évoluant sur les hippodromes.

Les parieurs sont, eux, entourés de messages de sensibilisation, quel que soit leur univers de jeu. En points de vente, via des brochures "Dis-moi comment

tu joues", et des messages sur les bornes et terminaux. Online via des espaces sur PMU.fr, un site dédié www.dismoicommenttujoues.fr lancé fin 2017, et une campagne réseaux sociaux déployée fin 2018 sur l'ensemble des pages et comptes PMU.

Positive, engageante, faisant la part belle aux témoignages de parieurs et d'acteurs de la prévention des comportements excessifs, cette démarche complète permet à chacun d'évaluer son approche du jeu et de trouver des éléments de réponse de manière naturelle et non stigmatisante.

Le PMU soutient également les associations d'aide aux parieurs, notamment SOS Joueurs. Cette association, qui a pour objectif d'apporter aux joueurs en difficulté un contact spécialisé permettant de répondre à leurs questions et prendre en charge leurs demandes, est consultée lors de la réalisation des communications de la démarche "Jouons responsable" et participe à la formation des opérateurs du service client sur le sujet.

L'aide à la recherche est également un des axes de la démarche "Jouons responsable", notamment par le soutien à l'IFAC (Institut fédératif des addictions

comportementales), dont le PMU est l'un des partenaires fondateurs (2008). Cet institut a pour activité la recherche, la formation et l'information sur

les addictions sans substance, notamment le jeu excessif, ainsi que la prise en charge de patients sujets à ces addictions.

MISE EN PLACE de la fusion des instances représentatives du personnel

À L'ISSUE DE DEUX MOIS DE NÉGOCIATIONS, LA DIRECTION DU PMU ET TROIS ORGANISATIONS SYNDICALES DE L'ENTREPRISE (CAT, FO, SHN CFE CGC) SONT PARVENUES, DÉBUT AVRIL 2018, À UN ACCORD SUR LA MISE EN PLACE DU CSE (COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE) ET LA REFORTE DU DROIT SYNDICAL.

Créé par l'ordonnance Macron, le CSE est la nouvelle instance qui se substitue aux actuels comités d'entreprise, CHSCT et délégués du personnel, en les fusionnant. Charge aux entreprises – via la négociation collective – d'établir l'ensemble des règles de fonctionnement du CSE. Au PMU, il a été co-construit avec l'ensemble des organisations syndicales, dans un calendrier de négociation très soutenu et grâce à un réel engagement

de chacun. Cet accord majeur est la première étape d'un chantier du PMU initié en janvier 2018 et qui vise à accompagner la transformation de l'entreprise au regard de ses priorités stratégiques.

Les objectifs de cette négociation étaient multiples et fondamentaux pour l'avenir de l'entreprise : rénover le dialogue social pour le positionner à un niveau plus stratégique et collectif, adopter des fonctionnements plus efficaces, fluides et innovants, et rationaliser les moyens en préservant l'équilibre entre dialogue social de qualité et économies. Les nouvelles instances, mises en place à partir des élections de juin 2018, s'organisent autour d'un CSE unique couvrant toute l'entreprise, de 3 CSSCT (Commissions santé sécurité et conditions de travail) et de 28 représentants de proximité.

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

LA RÉGULATION EST INHÉRENTE À L'ACTIVITÉ DU PMU. POUR S'ASSURER DU BON DÉROULEMENT DE SES ACTIVITÉS, À LA FOIS VIS-À-VIS DES AUTORITÉS DE RÉGULATION ET DE SES CLIENTS, LE PMU EST SOUMIS, COMME TOUS LES OPÉRATEURS DE JEUX D'ARGENT, À UN CERTAIN NOMBRE DE RÈGLES. LE RESPECT DE CE CADRE RÉGLEMENTAIRE A TOUJOURS ÉTÉ FONDAMENTAL POUR LE PMU, QUI A SU SE CONSTRUIRE UNE RÉPUTATION SOLIDE QUI DÉPASSE AUJOURD'HUI NOS FRONTIÈRES.

Tutelles et contrôles : l'activité du PMU sous le feu des projecteurs

Au sein du cadre réglementaire du PMU, on distingue deux types d'autorités : les tutelles et les autorités de contrôle. La tutelle est la forme de régulation la plus étendue. Pour le PMU, elle est exercée conjointement par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, et par le ministère de l'Action et des Comptes publics. Ces deux instances sont représentées par quatre membres qui ont droit de vote au sein du conseil d'administration du PMU. Le contrôle porte sur des pans spécifiques de l'activité du PMU et peut donc prendre des formes diverses. Le ministère de l'Intérieur est, par exemple, en charge de la procédure d'autorisation des points de vente, par l'intermédiaire du Service central des courses et jeux (SCCJ). Le ministère de l'Économie et des Finances, via l'Inspection générale des finances

et le contrôle d'État, examine la gestion financière du PMU et les contrats les plus importants. En matière de lutte contre la fraude et le blanchiment d'argent, les ministères de l'Économie (Tracfin) et de l'Intérieur (SCCJ) ont un rôle central. Le PMU est également soumis à la surveillance d'autorités administratives indépendantes. L'ARJEL (Autorité de régulation des jeux en ligne), créée en 2010 à l'ouverture du marché online, est chargée du contrôle des opérateurs et jeux en ligne. Elle délivre les agréments aux opérateurs pour chaque activité exercée (paris hippiques, paris sportifs, poker). Ces agréments sont renouvelables tous les cinq ans et font l'objet d'un contrôle annuel donnant lieu à la certification des opérateurs. Pour délivrer ces certifications, l'ARJEL procède à un examen détaillé des points juridiques, économiques et techniques.

Elle est également en charge de l'homologation des logiciels de jeu, qui doivent suivre une procédure spécifique avant de pouvoir être intégrés dans les systèmes du PMU. Chaque activité a ses particularités : les paris sportifs autorisés sont regroupés sur une liste mise à jour chaque mois par l'Autorité en fonction des compétitions et des demandes des opérateurs ; pour le poker, les types de jeux de cercle sont autorisés par décret du ministère du Budget ; pour les paris hippiques, ce sont les sociétés de courses qui décident du calendrier support de paris qui fait l'objet d'une publication par arrêté ministériel.

D'autres autorités administratives indépendantes jouent un rôle dans la réglementation des activités du PMU : l'Autorité de la concurrence (ADLC), qui scrute toutes les activités sous l'angle du droit de la concurrence et peut agir en cas de manquement, le CSA, qui regarde de près les communications commerciales et les programmes d'Equidia ; la CNIL, qui veille au respect des règles sur les données personnelles des joueurs ; la DGCCRF, qui tranche les cas de pratiques commerciales trompeuses ou abusives ; la COJEX, qui donne son avis aux ministres de tutelle sur le plan commercial du PMU, ses plans d'action en faveur du jeu responsable et en matière de lutte contre la fraude et le blanchiment.

Ce cadre réglementaire conséquent permet d'assurer la sécurité des joueurs et de leurs transactions.

La collaboration entre ces autorités et le PMU est essentielle puisqu'elle permet de faire évoluer les pratiques de manière concertée, le PMU apportant son expertise du marché des jeux et les autorités assurant le bon encadrement d'une activité potentiellement sensible. L'engagement du PMU sur les problématiques de jeu responsable ou de lutte contre la fraude et le blanchiment va d'ailleurs au-delà des règles qui lui sont imposées.

Le cadre réglementaire en matière de lutte contre la fraude et le blanchiment provient très largement des directives européennes. L'ordonnance du 1^{er} décembre 2016 a transposé la 4^e directive anti-blanchiment et financement du terrorisme. Pour le PMU, le respect de la mise en œuvre de ces obligations est contrôlé depuis 2005 par le SCCJ pour l'activité offline, et depuis 2010 par l'ARJEL sur le online.

Pour répondre à ses obligations, le PMU a mis au point un système de surveillance permettant d'identifier les comportements suspects et de prévenir ainsi l'utilisation des opérations de jeux et de paris à des fins de blanchiment. En cas de soupçon, le PMU a pour obligation de transmettre un signalement à Tracfin, qui décide ou non d'engager une procédure d'investigation.

Le PMU sensibilise l'ensemble de ses collaborateurs et de ses partenaires sur les risques de blanchiment inhérents au secteur des jeux, tous étant partie prenante du dispositif de vigilance mis en place.

Les sociétés de courses

M. ÉDOUARD DE ROTHSCHILD

Président - FRANCE GALOP

.

M. DOMINIQUE DE BELLAIGUE

Président - LeTROT-SECF

.

M. FRANÇOIS FORCIOLI-CONTI

Président - Société des Courses de la Côte d'Azur

.

M. FRANÇOIS GRANDCOLLOT

Président - Société des Courses du Pays d'Auge

.

M. ANTOINE GILIBERT

Président - Société des Courses de Compiègne

.

M. LAURENT BEUVIN

Président - Société des Courses de Dieppe

.

M. FRÉDÉRIC LANDON

Président - Société des Courses de Fontainebleau

.

M. JEAN-PHILIPPE SEMEILLON

Président - Société Sportive des Courses de l'Agenais

.

M. PHILIPPE LEVASSEUR

Président - Société des Courses d'Amiens

.

M. FRANÇOIS SAINT-ANDRÉ

Président - Société des Courses d'Angers

.

M. JACQUES FRAPPAT

Président - Société des Courses du Pays d'Argentan

.

M. GÉRARD CAZENEUVE

Président - Société des Courses de Beaumont-de-Lomagne

.

M. JEAN-MICHEL DESCAMPS

Président - Société d'Encouragement de Bordeaux

.

M. JEAN-LUC THIROUIN

Président - Société des Courses Hippiques de Chartres

M. ALAIN HUMAULT

Président - Société des Courses de Châteaubriant

.

M. ANDRÉ FOUQUET

Président - Société des Courses de Chevaux de Cherbourg-en-Cotentin

.

M. HERVÉ ROBERT

Président - Société des Courses de Cordemais

.

M. HUGUES CROSNIER

Président - Société des Courses de Craon-Mayenne

.

M^{re} JEAN DUPREY

Président - Société des Courses de Graignes

.

M. YVAN JONIO

Président - Société Hippique du Var

.

M. JAMES CARPENTIER

Président - Société des Courses de La Capelle

.

M. JEAN-MARIE PLASSAN

Président - Société des Courses de La Teste-de-Buch

.

M. ALEXANDRE LANOË

Président - Société des Courses de Laval Mayenne

.

M^{re} BERNARD DELVA

Président - Société des Courses du Croisé-Laroche

.

M. ALAIN PELTIER

Président - Société des Courses du Lion-d'Angers

.

M. CLAUDE SIMON

Président - Société des Courses du Mont-St-Michel - Pontorson

.

M. YANNICK MEUNIER

Président - Société des Courses des Sables-d'Olonne

.

M. JACQUES HODIESNE

Président - Société des Courses de Lisieux

M. JEAN-CLAUDE RAVIER

Président - Société des Courses Lyonnaises

.

M. PATRICE CAMACHO

Président - Société Hippique de Marseille

.

M. JEAN-JACQUES BARRE

Président - Société des Courses de Maure-de-Bretagne

.

M. JEAN-BAPTISTE BOSSUET

Président - Société des Courses de Meslay-du-Maine

.

M. JACQUES MONTOYA

Président - Société des Courses de Nancy-Brabois

.

M. JEAN-PIERRE VALLÉE-LAMBERT

Président - Société des Courses de Nantes

.

M. GILBERT MOROSINI

Président - Société des Courses de Pont-Château

.

M. GILLES JÉZIORSKI

Président - Société des Courses de Reims

.

M. JEAN FOURNIER

Président - Société des Courses Hippiques de Mauquenchy Pays de Bray

.

M. JEAN BOUCHARDON

Président - Société Hippique de St-Galmier St-Étienne

.

M. GILLES CAROFF

Président - Société des Courses de Saint-Malo

.

M. LUCIEN MATZINGER

Président - Société des Courses de Strasbourg

.

M. FRANCIS MONTAUBAN

Président - Société Sportive des Courses de Toulouse

.

M. GUY JEAN

Président - Société des Courses de Vire

.

M. YVES JACQUIN

Président - Société des Courses de Salon-de-Provence

.

M. DANIEL CHERDO

Président - Société des Courses de Saint-Brieuc

M. PHILIPPE BOUCHARA

Président - Société des Courses de Vichy

.

M. JEAN-LOUIS FOURSANS-BOURDETTE

Président - Société d'Encouragement des Pyrénées-Atlantiques

.

M. CHRISTIAN BAZIRE

Président - Société des Courses du Mans

.

M. GÉRARD NOUGIER

Président - Société Hippique de Cavaillon

.

M. GÉRARD YACHER

Président - Société Hippique de la Loire-Feurs

.

M. ROGER WINKEL

Président - Société des Courses de Moulins

.

M. ARNAUD DE SEYSSSEL

Président - Société des Courses d'Aix-les-Bains

.

M. PATRICE PERCHEREL

Président - Société des Courses Hippiques de Cholet

.

M. JEAN-LOUIS GAYAN-SOURGEN

Président - Société des Courses de Chevaux de Dax

.

M. JEAN-PIERRE CAPITAINÉ

Président - Société des Courses de Mont-de-Marsan

.

M. JEAN-PAUL ROLLAND

Président - Société des Courses de la Côte d'Amour

.

M. BERNARD MARIE

Président - Société des Courses Hippiques de Rambouillet

.

M. PATRICK LAPIQUE

Président - Société des Courses de Tarbes Laloubère

.

M. GILLES BERNARD

Président - Société des courses de Divonne-les-Bains

.

M. BERTRAND RIVIÈRE

Président - Société des Courses de Châtelaillon - La Rochelle

.

M. FRANCK MARQUETTE

Président - Société des courses de Langon Libourne

PMU
2, rue du Professeur Florian Delbarre
75734 PARIS CEDEX 15
www.pmu.fr

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION **CHARLOTTE PASTERNAK**
DIRECTRICE DE LA RÉDACTION **CÉLINE GILLET**
RÉDACTRICE EN CHEF **FRANÇOISE VOGT**
CONSEILLER TECHNIQUE **SIMON STRASFOGEL**

CONCEPTION - RÉALISATION
aristophane | la nouvelle

ILLUSTRATIONS **NATACHA PICAJKIC**
TEXTES **ARNAUD PAUCHENNE**
PHOTOGRAPHIES **YANNICK LABROUSSE, BERTRAND DESPREZ**



